

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 43

Fax : +32 (0) 65 40 41 53

Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PB112 Anglais 1			
Code	ARPB1B12P112	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Caroline BRICTEUX (caroline.bricteux@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'anglais est la langue de base de la publicité. Des bonnes notions d'anglais conditionnent très souvent une carrière dans ce secteur. Cette unité d'enseignement fournit les notions nécessaires en tenant compte des connaissances de départ des étudiants. Le domaine organise un cours de rattrapage à l'intention des étudiants sans connaissances préalables.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Compétences transversales inter catégorielles de l'Enseignement supérieur de type court**

Sous Compétence 1.1 Communiquer de manière précise tant oralement que par écrit

- 1.1.1 Construire un message structuré, compréhensible, qui exprime une opinion, une réalisation, un événement
- 1.1.2 Rédiger correctement, défendre et argumenter une idée, un message, un concept
- 1.1.3 Résumer logiquement un message oral ou écrit en dégagant les idées clefs
- 1.1.4 Utiliser une terminologie professionnelle appropriée tant oralement que par écrit

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE l'étudiant aura acquis les savoir-faire correspondant au niveau A2/B1 du cadre européen de référence dans sa déclinaison professionnelle spécifique :

- I. Comprendre les points essentiels d'un message oral prononcé avec l'accent anglais standard sur un sujet relevant de l'art et de la publicité
- II. Distinguer les éléments d'un message écrit général relevant des domaines précités
- III. Communiquer en groupe dans le contexte de l'art et de la publicité
- IV. Produire des messages écrits relevant des domaines précités

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ARPB1B12P112A Anglais 1

24 h / 2 C

Contenu

Cette unité d'enseignement aborde l'étude de l'image artistique et publicitaire, incluant:

- l'orientation dans l'espace (prépositions de lieu et de mouvement)
- la description de l'image artistique (méthodologie et moyens langagiers)
- l'analyse de l'image publicitaire (description, message)
- la retouche photo
- la séance de prises de vue

Travaux: description de publicités imprimées et de photos, en alternance avec l'étude du vocabulaire et de la grammaire de base.

Démarches d'apprentissage

- Approche inductivo-déductive
- Utilisation des nouvelles technologies
- Évaluation continuée
- Mise à disposition de ressources supplémentaires via la plateforme ConnectED et Office365

Dispositifs d'aide à la réussite

- Cours de rattrapage
- Remise à niveau grammaticale en début de cours
- Interrogations fréquentes
- Mise à disposition d'exercices d'accompagnement ciblées pour l'auto-apprentissage (compendium grammatical)

Sources et références

Aucun ouvrage imposé.

Utilisation réfléchie des ressources en ligne.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus accompagnant le cours
- Compendium grammatical
- Syllabus d'acquisition de vocabulaire général
- Site ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation comprendra le travail journalier pour 60% de la note. L'examen de janvier interviendra pour 40%.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	60			Evc	0
Période d'évaluation	Exe	40			Exe	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Tous les travaux doivent être remis exclusivement par la plateforme ConnectED. Aucun dépôt tardif ne sera toléré. La non-remise de travaux dans les délais sera sanctionnée d'un zéro.

L'évaluation du Q1 représentée au Q2 garde l'apport du travail journalier/travaux. Le travail journalier est neutralisé au Q3.

Un examen non présenté sans motif valable sera sanctionné d'un zéro pour autant qu'il existe du travail journalier (Q1/Q2). L'absence à l'examen (ou une partie de celui-ci) au Q3 entraînera l'absence de note et la mention "pas présenté" pour l'UE.

L'absence à une interrogation sans motif valable sera sanctionnée d'un zéro. En cas d'absence avec motif valable, l'étudiant fournira les preuves de ce motif et représentera l'interrogation au cours suivant son retour, sous peine d'une note nulle.

La section pratique l'arrondi mathématique pour l'évaluation des 3 périodes.

Pendant les sessions, tout étudiant(e) retardataire sera envoyé à la Direction.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).